

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERCTIONS: Annonces: la ligne... Réclames: la ligne... Faits divers: la ligne...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place, Paris, chez MM. HAVAS, LAURENT, etc.

Et lors, s'ils protestent, s'ils disent que rien n'a été changé, il faut leur répondre: Messieurs, comme nous savons de source certaine que les noms qui sont inscrits sur vos listes...

De même qu'on a transformé les listes de souscriptions pour les élections, on feuillette les matrices pour enlever les noms des électeurs...

Un homme de bien, vénéré de la ville entière, vient d'être remplacé par un voleur qui a subi une condamnation pour faux poids et mesures...

Cela semble une gageure: Donc, plus que jamais, mettons-nous à grève et ne nous laissons pas soulever...

Nous attendons ce que répondra l'administration.

On nous télégraphie de Toulouse, le 23 novembre: La conférence économique de M. Pouyer-Quertier, au Grand-Théâtre, a eu un succès immense...

Le préfet, le général commandant le 17e corps d'armée, le maire, les autorités et assistants ainsi que de nombreux délégués des chambres de commerce, es députés de l'agriculture des départements voisins...

La séance a été ouverte par un discours très applaudi de M. A. Locque, ancien député, qui a exposé les services rendus par M. Pouyer-Quertier et remercié la Chambre de commerce de son initiative...

M. Pouyer-Quertier a ensuite fait l'exposé de ses principes économiques et combattu les théories libérales et les traités de commerce.

Le banquet est offert ce soir à M. Pouyer-Quertier par les représentants de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

L'émotion causée dans nos centres industriels par le décret de M. Tirard sur la reorganisation du conseil supérieur de commerce, de l'agriculture et de l'industrie, n'est pas encore calmée.

Nous apprenons, en effet, que les chambres de commerce de Genes, de Mars, Brest, Fécamp, et la chambre consultative de Roubaix viennent à leur tour de faire parvenir leurs réclamations à M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

ROUBAIX-TOURCOING « le Nord de la France » Hier, à cause de la conférence donnée à Lille par M. de Mun, la compagnie du Nord a dû organiser des trains supplémentaires au départ de Tourcoing et de Roubaix.

Malheureusement, beaucoup de nos concitoyens sont arrivés trop tard pour pouvoir trouver place à l'hippodrome.

On se rappelle que, dans sa séance du mardi 11 novembre, le Conseil municipal de Tourcoing, s'occupant des honneurs à rendre à la mémoire de M. Roussel-Defontaine, son ancien président, a émis un vote de sympathie à l'égard d'une souscription pour l'érection d'un monument.

Le rapport, rédigé à ce sujet parait: La commission a été unanimement d'avis qu'il était urgent d'ouvrir la souscription dont la direction serait confiée aux jeunes gens de la ville.

La jeunesse tourquennoise a parfaitement compris la grandeur de l'œuvre à laquelle elle avait convenue; elle y a répondu immédiatement et une réunion s'est tenue hier, à la mairie. Les premières dispositions ont été prises; un comité d'organisation a été installé.

Nous recevons de ce comité la communication suivante: Par suite de la résolution du Conseil municipal, favorable à l'érection d'un monument public à la mémoire de M. Roussel-Defontaine, le comité de souscription invite tous les jeunes gens de la ville, sans distinction, à concourir à cette œuvre éminemment locale.

Une réunion générale aura lieu à la mairie, jeudi prochain, 27 novembre, à 8 heures du soir. Des invitations personnelles seront envoyées à ce sujet.

Le comité prie les jeunes gens qui ne recevraient pas cette invitation, de considérer l'omission comme involontaire, et d'envisager cet avis comme un tenant lieu.

Il serait désirable que toute la jeunesse tourquennoise, sans exception, s'associât à cette œuvre; elle marquerait ainsi, en même temps que la reconnaissance publique, l'intérêt qu'elle prend aux travaux de l'homme éminent dont elle veut glorifier la mémoire.

Aujourd'hui le collège théologique de l'Université de Lille a encore à compléter un nouveau cours. M. l'abbé HAYEN, de Berbourg, évêché de Luxembourg, vient de partir avec distinction son baccalauréat en théologie: le mot baccalauréat

« La séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat est une fort grave question qui touche à des intérêts très divers et très complexes, sur laquelle l'opinion même est encore divisée; je crois que nous avons des réformes plus urgentes à accomplir, et je demande qu'on ne complique point la situation présente, déjà fort encombrée, en introduisant celle-ci prématurément.

L'art de la politique est l'art de faire chaque chose en son temps. Nous avons à l'heure actuelle un Concordat, qui n'est, je le veux, ni parfait ni même très-logique. Il suffit cependant, tel qu'il est, à empêcher bien des abus, à la condition que ceux qui gouvernent tiennent fermement la main à son exécution. Demandons à nos ministres d'être fermes, exhortons le Parlement à les y aider. Nous ferons ainsi, je crois, de meilleure besogne qu'en voulant marcher trop vite. »

Le sentiment catholique n'est pas tellement éteint, que si l'Etat refuse d'accorder des subsides pour les cultes et un traitement pour les desservants, les fidèles ne fournissent largement le nécessaire à leurs prêtres et à l'entretien de leurs églises. L'Etat peut reprendre ses monuments publics, on en élèvera d'autres; il peut refuser son argent, on en trouvera d'autre. Mais alors ce sera la guerre déclarée, la guerre ouverte, et aussi le triomphe définitif du parti radical. Les biens de l'Eglise seront reconstitués; car l'on ne saura empêcher les donations et les legs. Le clergé obtiendra ainsi une force domaniale et morale considérable. Il aura ses riches pour lui donner et ses pauvres pour recevoir, il aura ses fermiers et ses domestiques, ses couvents et ses églises, il aura sa fortune personnelle et héréditaire. Au lieu de marcher dans le progrès, nous reviendrons de deux cents ans en arrière. Le concordat étant brisé, il adviendra que les prêtres ne pourront plus être considérés comme fonctionnaires et seront alors citoyens libres. Si c'est là ce que veut le conseil municipal de Paris, qu'il fasse décréter la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il se produira des résultats auxquels il est loin de s'attendre.

« Que fait-on des vieilles lunes? On les casse et l'on en fait des étoiles, » répond Henri Heine. A ce compte, notre ciel politique doit être peuplé de constellations nombreuses. Après M. Floquet, une lune, renié par les intrançais, voici M. Clémenceau, autre lune, qui à son tour passe à l'état de vieillesse et se trouve près d'être considéré comme réactionnaire par les gens du parti. Il y a quelques jours le Mot d'Ordre lui consacrait un article aigre-doux, inspiré par l'annonce d'une prétendue interpellation que M. Clémenceau devait adresser au ministère des affaires étrangères.

L'article portait du reste à faux, car M. Clémenceau a rectifié l'information comme on l'a vu hier. Le Mot d'Ordre s'est déclaré satisfait, mais le Père Duchêne, qui ne connaissait point la rectification, le prend de très-haut. A ses yeux, M. Clémenceau ne semble pas à réaliser les espérances que les révolutionnaires avaient mises en lui. Ce n'était guère la peine, vraiment, de se poser en champion décidé de l'amnistie totale, et de rompre en visière avec la majorité du Parlement! On est toujours le réactionnaire de quelqu'un: nous avons eu souvent l'occasion de le montrer. M. Clémenceau est aujourd'hui « le réactionnaire » de M. H. Buffet, qui ne voit qu'un homme dans la république: M. Humbert! Demain, sans doute, M. Humbert sera noté comme tiède, et sa succession dévolue à l'un de ces condamnés de Nouméa dont il se fait le défenseur et l'apologiste! Vieux habits, vieux galons, vieilles lunes!

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement commence, jusqu'à réclamation d'avis contraire.

ROUBAIX, 24 NOVEMBRE, 1879

BOURSE DE PARIS DU 24 NOVEMBRE 1879

Table with columns: VALEURS, COURS du jour, COURS précédé. Includes items like Rente 3 0/0, Banque de France, Crédit Foncier de France, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 24 NOV. 22 NOV. Includes items like 3 0/0, 4 1/2 0/0, Emprunts 3 0/0.

Service particulier 24 NOV. 22 NOV. Includes items like Act. Banque de France, Société générale, Crédit f. de France, etc.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 24 novembre. Change sur Londres, 4,80 75; change sur Paris, 2,34 30/100. Café good fair, (la livre) 16 1/4. Café good cargoes, (la livre), 16 3/8, 16 7/8. Ferme.

BULLETIN DU JOUR Le conseil municipal de Paris qui, par ses revendications et par ses vœux, tend de plus en plus à prendre une place politique et aspire à jouer le rôle de l'ancienne Commune, a donné, il y a quelques jours, le branle au projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

M. Jules Roche, l'un des élus de Paris, a demandé le rejet pur et simple des sommes inscrites pour cet objet et qui s'élevait, pour l'année 1880, au chiffre de 481,373 fr. Il propose ensuite d'émettre le vœu « que la législation soit modifiée au plus tôt, de manière à ce que les communes recouvrent la libre disposition des immeubles qui leur appartiennent et qui sont actuellement affectés au service des différents cultes, et à ce qu'elles ne soient plus soumises à aucune charge relative aux diverses religions. » M. Jules Roche, qui, par ambition et amour du pouvoir, veut obtenir les bonnes grâces du radicalisme et aussi se préparer un terrain électoral pour la Chambre des Députés, prend l'initiative de ces propositions, qui ne peuvent qu'amener une dissension plus grande entre les partis. C'est un bien grave problème, dont la discussion est complètement déplacée dans un conseil municipal.

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat, dit le Temps, est une thèse inscrite depuis longtemps dans le programme libéral, mais qui n'a guère été débattue que dans la controverse purement théorique. Elle touche à des intérêts complexes; elle soulève des difficultés multiples; avant d'être l'objet d'un vote, elle a besoin d'être précédée d'une minutieuse enquête. C'est toute une législation à réformer, toute une révolution à accomplir. Quand le moment sera venu d'aborder le différend, ce n'est point par la petite porte d'une assemblée municipale qu'on devra passer. »

Nous ne savons quel sort l'avenir réserve à ce projet, mais il nous semble que le jour où l'Etat rompra complètement ses rapports avec l'Eglise, cette dernière acquerra une liberté dont elle est loin de jouir aujourd'hui. L'Eglise formera un autre Etat dans l'Etat; son autorité augmentera, sa force aussi. Le XIX^e Siècle le comprend si bien qu'après avoir mentionné le dépôt du rapport de M. Jules Roche...

Un journal du Midi annonçait dernièrement qu'un représentant d'une des plus honorables familles de la Bretagne, le marquis de Rays venait d'entreprendre l'établissement d'une colonie française libre, dans les îles encore incultes de l'Océanie, et que l'œuvre était en bonne voie d'exécution.

Si une pareille tentative avait été faite par un Anglais, elle aurait vivement excité l'attention publique chez nos voisins d'outre-Manche, les journaux illustres auraient reproduit la photographie de l'entrepreneur, tout le monde aurait voulu voir le plan du nouvel établissement, connaître le récit des premiers efforts et des premiers travaux; enfin, nul doute qu'un grand nombre de familles n'aient demandé à faire partie de la colonie.

En France, la nouvelle est venue échouer dans un court entrefil de journal, publié en troisième page et en petit texte, entre le récit d'un suicide et l'annonce d'une faillite. Et cependant cette entreprise de colonisation libre rappelle une de nos plus glorieuses et plus fécondes créations, celle qui nous a autrefois donné le Canada, les Indes et l'empire des mers, qui assure encore aujourd'hui à l'Angleterre son incontestable prépondérance, qui a été le principe de la fortune commerciale de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal, et qui commence à donner à la Chine, si longtemps repliée sur elle-même, cette force d'expansion que les Australiens et les Américains du Nord signalaient avec effroi.

Non-seulement nous ne nous intéressons plus à la fondation de colonies nouvelles, mais nous ne savons même pas conserver l'héritage du passé, nous le laissons dépérir plus préoccupés de disputes byzantines que de grandeur nationale. Témoin cette perle algérienne que nous méprisons assez pour lui envoyer comme administrateurs les fruits secs de nos luttes politiques.

La bienfaisance officielle Voici les étonnantes choses que nous lisons dans le Figaro: On a vu avec quelle prudence nous avons abordé cette grave question. Autre chose est d'écrire un article sur certains sujets d'actualité, autre chose d'organiser pratiquement une œuvre aussi considérable.

« Avant tout, nous voulions avoir l'opinion de nos confrères de la presse conservatrice. Or, tous ont répondu par un acquiescement sans réserve. Gazette de France, Moniteur universel, Paris Journal, Patrie, etc., — personne n'a fait une objection. »

« Alors, fort de leur appui, nous nous sommes procuré une première liste de souscripteurs de Paris, qui nous a permis d'avoir écarté tout ce qui n'était pas un public. »

« Cela ne semble pas croyable, mais à l'époque où nous sommes, il paraît que tout est possible. »

« Ce piège, le voici: la plupart des listes et comptes rendus des bureaux de bienfaisance envoyés jusqu'ici sont faux. On y a laissé les noms des anciens membres, afin de rassurer le public; mais le jour de la quête, ce sont les nouveaux qui se présenteront. »

« On a plutôt on enverra à leur place ces bienfaiteurs-centre gauche, qui, regrettant ceux qu'on chasse, mais n'ayant pas le courage de maudire ceux qui arrivent, semblent avoir été créés tout exprès pour ramener la situation actuelle. »